

**4 Économie**

**Entretien-bilan avec le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage chargé du Programme Graine...**

**...Biendi Maganga-Moussavou : "Si nous voulons baisser nos importations, il faut absolument que nous arrivions à produire ces denrées dans notre pays"**

Propos recueillis par Willy NDONG

Libreville/Gabon

**Ancien ministre des Petites et moyenne entreprise (PME), Biendi Maganga-Moussavou a été nommé à la tête du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé du Programme Graine, le 28 février 2018. Dix mois plus tard, quelles sont les actions menées par le membre du gouvernement et son équipe pour faire de ce secteur un contributeur incontournable du développement économique de notre pays ?**

**Biendi Maganga-Moussavou, aura contribué à mobiliser, avec le concours du ministère de l'Economie, auprès de divers bailleurs de Fonds, notamment la Bad, l'AFD, le Fida, la BDEAC..., des financements qui, à terme, devraient s'élever à 184 milliards de francs. Ce montant, selon lui, donnerait au gouvernement, dès 2019, les moyens d'accélérer la mise en œuvre des projets en cours, notamment en améliorant le soutien aux petits producteurs et aux entrepreneurs agricoles mais, surtout, de s'attaquer au chantier de la réduction de nos importations alimentaires qui s'élève à 400 milliards de francs par an.**

**Pour Biendi Maganga-Moussavou, l'année 2019 doit marquer un tournant décisif dans la transformation de l'agriculture de notre pays. Est-ce possible ? Éléments de réponse dans l'entretien ci-dessous.**

**L'union : M. le ministre, vous êtes à la tête du département de l'Agriculture depuis février 2018. Quel était l'état des lieux du secteur agricole gabonais dans son ensemble lorsque vous avez pris vos fonctions?**

Effectivement, je suis à la tête du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage chargé du Programme Graine depuis 10 mois et je dois relever que c'est un grand honneur de pouvoir servir mon pays dans un secteur classé stratégique et prioritaire par le PSGE (Plan stratégique Gabon émergent, ndlr) et le Plan de relance de l'économie. S'agissant de votre question, l'analyse du secteur, à mon arrivée dans ce département, mettait en évidence, d'une manière générale, la faiblesse de la production nationale agricole de notre pays, qui se traduit par une augmentation constante des importations de denrées alimentaires. Mais l'examen plus en détail a fait ressortir quelques points de satisfaction. On peut, notamment, citer les performances de l'agro-industrie qui, en quelques années, a mis en place plus de 50 000 ha de palmier à huile, faisant ériger notre pays au rang d'exportateur d'huile de palme. De même, le Programme Graine mis en œuvre par la Sotrader, le Prodiag exécuté par l'Igad, avec l'appui de l'AFD, le Projet de développement agricole et rural (PDAR) financé par le Fida, ont permis d'accroître de manière significative l'offre en produits agricoles sur nos marchés. En réalité, les contraintes du secteur agricole sont liées à un déficit de l'offre de formation, des circuits de commercialisation inorganisés, un accès difficile au foncier et au financement, une image non valorisante qui n'attire pas notre jeunesse. A cela s'ajoute : la faible présence du ministère auprès des planteurs et éleveurs dans le conseil et l'expertise, du fait d'une insuffisance de moyens logistiques (tracteurs, véhicules semences...), de la dispersion des services dans divers sites de la capitale, alors que l'immeuble qui abrite le cabinet et le Secrétariat général a été construit pour le ministère et accueille d'autres administrations, l'absence de statistiques agricoles. Bref, un secteur miné par un grand nombre de contraintes.

**L'état des lieux ainsi fait, quelles ont été vos premières actions pour inverser la tendance ? Autrement dit, quel est votre bilan à la tête du ministère de l'Agri-**



Photo : DR

**Pour Biendi Maganga-Moussavou, 2019 doit marquer un tournant décisif dans la transformation agricole de notre pays.**

**culture?**

Pour inverser cette tendance, j'ai initié de nombreuses actions sur différents axes de travail, notamment la formation qui est la base de tout développement, l'organisation des acteurs du monde rural, la sensibilisation des partenaires et la mobilisation des ressources indispensables au développement du secteur, l'encouragement à l'entrepreneuriat des jeunes ... En matière de formation, nous avons entamé, dès le 16 avril 2018, une réforme de la formation agricole et mis en place une Commission interministérielle pour la réforme de la formation agricole (Agriculture - Éducation nationale et Enseignement / Formation professionnelle). Cette commission a, notamment, préconisé dans ses conclusions rendues le 29 juin 2018, la généralisation de la création d'une filière agricole dans chaque Lycée technique et chaque Centre de perfectionnement et de formation professionnelle du pays et l'ouverture en urgence du lycée agricole de Lémbamba. Les conclusions de cette commission ont été reprises intégralement par la "Task Force" sur la réforme de l'éducation. Cette commission a également recommandé à l'endroit des plus jeunes, la mise en place des classes vertes. Ainsi, dès janvier 2019, environ 60 établissements à travers le pays seront concernés par ces classes vertes. En 2018, le ministère de l'Agriculture a également organisé, avec l'aimable collaboration de Siat-Gabon, Olam et l'Igad, les Vacances agricoles, qui ont permis aux nombreux jeunes, en vacances, de se familiariser avec l'agriculture. Ce programme sera pérennisé.

**Qu'en est-il de l'organisation du monde rural et de la mobilisation des ressources ?**

En 2018, nous avons fluidifié le processus de délivrance des documents administratifs aux coopératives agricoles. Ainsi, nous avons délivré 210 agréments techniques pour les coopératives agricoles, et 30 agréments d'exploitants individuels au cours de l'année. Dans le même esprit, nous avons procédé à la création et la mise en place d'une plate-forme nationale des coopératives pour une meilleure concertation et une meilleure coordination de leurs activités, en vue de la structuration du monde agricole autour d'une Chambre nationale de l'agriculture.

S'agissant de la mobilisation de ressources, en étroite collaboration avec le ministère de l'Economie, nous avons finalisé ou initié des négociations avec les différents partenaires techniques et financiers, aux fins de mobiliser des ressources indispensables. C'est ainsi que nous avons travaillé à l'adoption et à la promulgation de la loi autorisant l'emprunt de 100 millions d'euros auprès de la Banque africaine de développement pour le financement du projet Graine dans sa phase 1. Nous avons conduit les négociations et obtenu l'accord de principe de la Banque de développe-

ment des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) pour le financement de la filière porcine, à hauteur de 30 milliards. Nous avons également initié des négociations et obtenu l'accord de la Banque arabe de développement économique en Afrique pour le financement de la filière volaille et céréalière, qui devrait bénéficier d'un financement de 40 milliards. Avec le Fida, nous avons finalisé les discussions et obtenu l'accord du conseil d'administration pour le financement, à hauteur de 14 milliards de francs du PDAR 2. Avec l'Agence française de développement, nous avons également finalisé les discussions pour un financement du Prodiag 2 de l'ordre de 20 milliards. Enfin, avec la FAO, un accord a été obtenu pour le financement du projet "Classes vertes" pour un montant de 300.000 dollars. L'ensemble de ces ressources, qui représente un total record d'environ 184 milliards francs, va permettre au gouvernement, dès 2019, d'accélérer la mise en œuvre de nombreux projets agricoles et d'amplifier le soutien aux petits producteurs et aux entrepreneurs agricoles. Dans le cadre de cette orientation visant à mobiliser l'expertise technique, notamment en ce qui concerne la filière riz et manioc, nous avons conduit les négociations et obtenu l'adhésion du Gabon à l'initiative CARD du gouvernement japonais, qui regroupe l'ensemble des Etats africains et des partenaires techniques et financiers engagés dans le développement de cette filière. Nous avons obtenu l'adhésion de notre pays au Programme Wave, initiative de la Fondation Bill et Melinda Gates pour la lutte contre les maladies virales du manioc.

**Et en matière de développement de l'entrepreneuriat des jeunes ?**

En 2018, nous avons lancé un certain nombre d'études et de projets, qui vont nous permettre de développer l'entrepreneuriat des jeunes. C'est le cas de l'étude du PASTA-PEJA, financée par la Bad, qui devrait déboucher en 2019 sur la formation d'un grand projet d'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes.

En 2019, grâce à un projet lancé dès 2017 par le ministère en charge des PME, s'ouvriront dans nos provinces, six (6) incubateurs dans le domaine agricole, qui vont permettre de former et d'encadrer les jeunes talents désirant s'investir dans le secteur agricole.

**Le Programme Graine est l'une des grandes ambitions du gouvernement pour sortir le Gabon de la dépendance alimentaire. Lancé en janvier 2015, le programme, semble-t-il, piétine, malgré les milliards dépensés. Quel point faites-vous de ce programme trois ans plus tard ?**

Votre constat n'est pas tout à fait exact. Le programme Graine ne piétine pas, bien au contraire.

En réalité, il ressort du bilan d'étape de cet important programme que sur les deux volets concernés par ce programme, à savoir les cultures de rente et les cultures vivrières, la partie culture de rente a obtenu des résultats plus que satisfaisants, avec la mise en place d'une palmeraie de 7531 ha, valorisée à plus de 64 milliards dont la production démarrera dans deux ans. Par contre, les performances de la partie vivrière qui a engendré une production mise sur le marché de 4 800 tonnes de manioc, ont été fortement contrariées par le conflit Homme/faune, qui a affecté près de 90% des cultures. Ce conflit a entraîné des pertes considérables. S'ajoute à cela le phénomène d'abandon des plantations par certains coopérateurs à la suite de l'arrêt du versement de la subvention mensuelle de 100 000 francs par coopérateur. Mais sur ce point précis, nous nous réjouissons qu'un grand nombre de nos compatriotes engagés dans le Programme Graine soient restés dans le processus de production.

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 04/01/2019**

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>
USD	1,1348	1USD =	578,038	1 USD	600,586
CAD	1,5392	1CAD =	426,167	1 CAD	459,553
JPY	122,2100	1JPY =	5,367	100 JPY	566,238
GBP	0,9031	1GBP =	726,323	1 GBP	779,013
CHF	1,1219	1CHF =	584,684	100 CHF	62 797,45
ZAR	16,4149	1ZAR =	39,961	100 ZAR	4 229,29
MAD	10,8533	1MAD =	60,438	1 MAD	63,82
CNY	7,8019	1CNY =	84,077	1CNY	85,60
KES	116,6200	1KES =	5,625	1KES	5,79

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	04/01/2019	<b>4 654,72</b>
DOW JONES	04/01/2019	<b>23 014,15</b>
<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>		
<b>04 Janvier 2019: 55,67</b>		